

SOUTIENS AUX ARTISTES ET PROFESSIONNELS DE LA CULTURE UKRAINIENS ET RUSSES EN EXIL

Fiche Vie professionnelle

Centre national de la danse
Ressources professionnelles
+33 (0)1 41 839 839
ressources@cnd.fr
cnd.fr

EN BREF...

Résoudre les problématiques d'accueil d'urgence
(autorisation de séjour, hébergement...)

- **Statut de protection temporaire mis en place par le ministère de l'Intérieur**
- **Livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine** publié par le ministère de l'Intérieur
- **Atelier des artistes en exil : plateforme d'accueil, d'orientation et de conseil** en langues ukrainienne et russe
Pour les artistes et professionnels de la culture ukrainiens
soutienartistesukrainiens@aa-e.org
06 95 75 68 52
Pour les artistes et professionnels de la culture russes
soutienartistesrusses@aa-e.org
06 52 41 15 13

Organiser sur le plus long terme
son séjour en France

- Questions concernant les **visas et les titres de séjour** : Mobiculture
- Questions concernant le **marché du travail** et la **réglementation du travail** en France : CND



SOMMAIRE

- p. 4 DISPOSITIFS D'ACCUEIL D'URGENCE
- p. 5 AUTRES DISPOSITIFS DE SOUTIEN
- p. 6 SITES RESSOURCES
- p. 7 INFORMATIONS SUR LES TITRES DE SÉJOUR ET CONDITIONS DE TRAVAIL EN FRANCE

DISPOSITIFS D'ACCUEIL D'URGENCE

Ministère de l'Intérieur

Dispositif national de protection temporaire à destination des personnes déplacées d'Ukraine permettant notamment la délivrance d'une autorisation provisoire de séjour sur le territoire français d'une durée de 6 mois, le versement de l'allocation pour demandeur d'asile, l'autorisation d'exercer une activité professionnelle...



+ d'infos sur le statut de protection temporaire sur le site du ministère de l'Intérieur
Livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine

Dispositifs mis en place par le ministère de la Culture et coordonnés par la sous-direction des affaires européennes et internationales :

Ateliers des artistes en exil (AAE)

Plateforme d'accueil, d'orientation et de conseil en langues ukrainienne et russe. L'AAE apporte des réponses fiables et vérifiées et propose des services de cours de langue pour l'apprentissage du français, un conseil juridique, un appui à l'intégration artistique de ces bénéficiaires.



- **pour les artistes et professionnels de la culture ukrainiens** soutienartistesukrainiens@aa-e.org
06 95 75 68 52
- **pour les artistes et professionnels de la culture russes** soutienartistesrusses@aa-e.org
06 52 41 15 13

Programme PAUSE

Opéré par le Collège de France, le programme PAUSE permet un **accueil en résidences** des artistes et professionnels de la culture et leurs familles au sein du réseau des établissements publics du ministère et des structures labellisées pour une **durée minimale de 3 mois**. Ce programme s'articule autour de 2 volets :

- **Accueil d'urgence** en résidence par les structures sous tutelle du ministère de la Culture **pendant 3 mois** et versement d'une allocation allant de 1 900 € à 2 500 € par mois par accueil. Ce dispositif est financé à 100% par le ministère de la Culture. Pour en bénéficier, les structures devront répondre à un appel à candidature en ligne. **Cet accueil doit viser l'intégration professionnelle des bénéficiaires.**
- **Programme PAUSE** activé après les 3 premiers mois, financé à 60% par le ministère de la Culture et à 40% par la structure accueillante.



pause@college-de-france.fr

Cité internationale des arts

Mise à disposition des artistes des **ateliers-logements pour une durée de 3 mois**, avec des possibilités de coupler cet accueil d'une résidence en région en partenariat avec des structures culturelles françaises.



residence@citedesartsparis.fr

AUTRES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Aides aux réfugiés

Le portail parrainage.refugies.info est la plateforme officielle qui permet aux citoyens de se mobiliser facilement en faveur de **l'accueil des personnes réfugiées** et déplacées en France. Il permet également aux associations de **recruter des bénévoles** pour les aider à réaliser leurs missions. Les structures souhaitant accueillir des réfugiés sont invitées à s'enregistrer sur cette plateforme en amont de l'accueil. Une page en langue ukrainienne destinée aux ressortissants d'Ukraine a été créée.



parrainage.refugies.info

Ministère de la Culture

Création d'une page internet pour signaler les **événements de soutien et de solidarité**. Ces événements seront recensés et mis en valeur sur le site internet du ministère de la culture.



<http://www.culture.gouv.fr/soutiencultureukraine>

Création d'une adresse générique pour :

- **signaler des capacités d'accueil ou toute autre modalité de soutien concret**
- poser des questions



SoutienCultureUkraine@culture.gouv.fr







UKRAINE EMERGENCY PERFORMING ARTS FUND

Plateforme de **collectes de dons** visant à soutenir les artistes restés à Kiev et sans moyens pour survivre. Cette plateforme vise à allouer une somme de 250€ environ à chaque artiste. L'attribution de cette allocation se fera via le compte d'une ONG.



<https://www.uepaf.org.ua>

SITES RESSOURCES

Ministère de l'Intérieur	Le ministère de l'Intérieur publie sur son site internet un livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine : ce guide a pour objectif de donner les informations indispensables pour leur séjour sur le territoire français.		<u>Livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine</u>
Service-Public.fr	Le site de l'administration française dresse la liste des sources d'information officielles destinées à accompagner les réfugiés ukrainiens en France.		<u>Ukrainiens réfugiés en France : où s'informer sur vos droits ?</u>
Arts for Ukraine	Plateforme recensant : <ul style="list-style-type: none">• les artistes ou professionnels souhaitant obtenir de l'aide• les structures proposant hébergement, offres d'emplois et éducation.		<u>https://www.artsforukraine.org/</u>
Office national de diffusion artistique (ONDA)	L'Onda recense les initiatives identifiées à l'échelle nationale et internationale.		<u>https://www.onda.fr/mesures-speciales-covid19/ukraine/</u>
On the move	On the Move, plateforme ressources sur la mobilité culturelle, informe les artistes et professionnels de la culture ukrainiens ayant besoin de relocalisation et de soutien. Elle partage des appels à résidences, des financements, des initiatives ses les pages <u>Facebook</u> et <u>Twitter</u> liées à l'Ukraine et aux artistes/professionnels de la culture en danger.		<u>On the move</u>
Artists at risk (AR)	Organisation à but non lucratif à l'intersection des droits de l'homme et des arts, AR collabore avec des organisations artistiques et des bailleurs de fonds gouvernementaux pour aider les artistes menacés politiquement et fuyant l'oppression et la guerre dans 26 lieux répartis dans 19 pays du monde. AR se consacre à soutenir les praticiens de l'art persécutés, à faciliter leur passage en toute sécurité depuis leur pays d'origine, à les héberger dans les résidences AR.		<u>https://artistsatrisk.org/</u>

INFORMATIONS SUR LES TITRES DE SÉJOUR ET CONDITIONS DE TRAVAIL EN FRANCE

Mobiculture

Centre de ressources spécialisé sur les **modalités d'accueil des artistes et professionnels de la culture étrangers**, Mobiculture a pour mission d'accompagner la mobilité des artistes vers la France. Mobiculture met également à disposition son expertise pour permettre aux lieux de diffusion ou d'exposition, équipes artistique, et producteurs de réaliser des accueils d'artistes ou de professionnels de la culture étrangers dans les meilleures conditions.



www.mobiculture.fr

CND

Le CND accompagne et informe les professionnels du secteur chorégraphique sur **toutes leurs questions professionnelles et juridiques**. Il pourra renseigner les professionnels sur les conditions et le cadre de leur activité en France : insertion professionnelle, audition, contrat de travail, salaire...



CND
Ressources professionnelles
ressources@cnd.fr
www.cnd.fr
Fiche pratique : [Être danseur en France / Being a dancer in France](#)